métropole

LE MAGAZINE #63

AVRIL 2017

www.angersloiremetropole.fr

ACTUALITÉ
Tramway : les travaux de la ligne B commenceront en 2018

COMMUNES
Un éco-label pour le lycée du Fresne

À L'AFFICHE
L'année de la rose à Terra Botanica

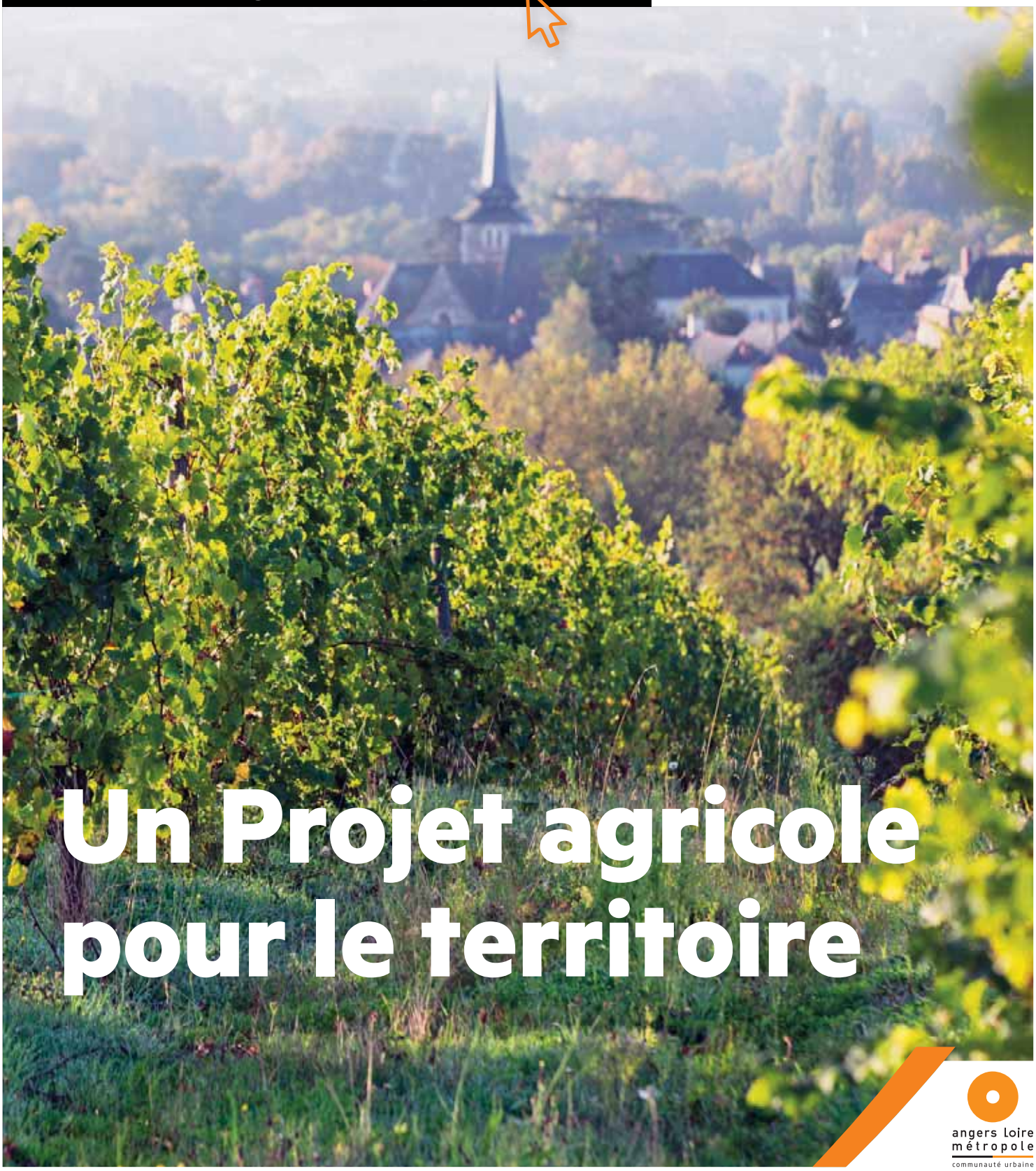

Un Projet agricole pour le territoire

angers loire métropole
communauté urbaine

ÉDITO

Des échéances capitales

PHILIPPE NOISETTE

Au cours des prochaines semaines, les Français seront appelés aux urnes. Tout d'abord les 23 avril et 7 mai, pour élire un nouveau président de la République ; ensuite les 11 et 18 juin, afin de donner à l'Assemblée nationale une nouvelle représentation.

Ces deux échéances sont capitales pour l'avenir de notre pays.

Dans une conjoncture difficile et incertaine, le nouveau Président aura la lourde tâche de tracer la route que nous suivrons pour les cinq années à venir. Le parlement, lui, devra accompagner ce projet, l'enrichir quand cela sera nécessaire, l'amender quand il le jugera utile, le rejeter quand il ira à l'encontre des intérêts de la France et des Français.

Aujourd'hui, nous sommes face à des enjeux et à des défis auxquels nous n'avons peut-être jamais été confrontés au cours de notre histoire récente.

Je veux parler des questions cruciales de l'emploi et de la maîtrise des déficits publics, de la croissance actuellement en panne, de notre politique européenne qui doit être renforcée, du fondamentalisme religieux qui menace notre démocratie, des mesures indispensables qu'il faut prendre pour préserver notre environnement…

Ces enjeux, ces défis ont bien évidemment un horizon national et international mais ils ont aussi un intérêt local puisque nombre d'entre eux concernent notre vie quotidienne.

Jusqu'à présent, le débat qui s'est installé dans la campagne présidentielle n'est pas à la hauteur des rendez-vous à venir. Mais face aux préoccupations et aux attentes qui sont les vôtres, aux doutes et à la défiance que vous manifestez parfois, la meilleure des réponses consiste à aller voter.

C'est le moyen le plus sûr d'exprimer votre point de vue, de proclamer votre adhésion à un projet mais aussi de dire clairement votre opposition à des candidats dont on sait que les prises de position, quel que soit leur positionnement sur l'échiquier politique, sont néfastes pour la France et les Français.

Le vote est un devoir civique. Aujourd'hui et plus que jamais, il est le meilleur moyen de prendre en main son avenir.

Christophe Béchu
Président d'Angers Loire Métropole

SOMMAIRE

03 I Actualités
- Une ferme solaire aux Ponts-de-Cé I 3
- Yorino accompagne les autistes et leur famille I 4
- Cours Saint-Laud poursuit son développement I 5
- En mai, plongée dans l'univers du cirque I 5
- Tramway : les travaux de la ligne B commenceront en 2018 I 6

08 I Le point
Un Projet agricole pour le territoire

LE POINT MÉTROPOLE

Un Projet agricole pour le territoire

Pression urbaine, transmission des entreprises, développement économique, environnement : le Projet agricole doit répondre aux enjeux auxquels est confrontée l'agriculture locale à l'horizon 2021.

Rapprocher production et consommation

12 I Communes
- Unique en France, le château à motte a rouvert ses portes I 12
- Un éco-label pour le lycée du Fresne I 12
- Dans l'objectif des deux photographes I 13

14 I Visite guidée
Soulaire-et-Bourg
Le village aux deux églises

15 I À l'affiche
L'année de la rose à Terra Botanica

Directeur de la publication : Christophe Béchu. **Directeur de la communication :** Thierry Gintrand. **Responsable de l'information :** Nathalie Maire. **Rédactrice en chef :** Corinne Picard-Beauvallet. **Rédaction :** Benoît Chanteloup, Juliette Cottin, Pascal Le Manio, Nathalie Maire, Corinne Picard-Beauvallet, Julien Rebillard. **Photo de Une :** Thierry Bonnet (Savennières). **Renseignements pôle média et diffusion :** 02 41 05 40 91, journal@angersloiremetropole.fr **Conception graphique :** Scoop Communication. **Photogravure/Impression :** Easycom Imaye. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 59 000 exemplaires. **Dépôt légal :** 2e trimestre 2017 ISSN : 1772-8347.

22 400 panneaux solaires de ce type seront installés sur un site de 13 hectares. Côté Authion, des merlons en pente douce diminueront l'impact visuel.

Une ferme solaire aux Ponts-de-Cé

Située à proximité du pont de Sorges, sur le site d'une ancienne décharge, la centrale photovoltaïque devrait être mise en service au cours du deuxième semestre de l'année 2018.

C'est une *"très bonne nouvelle pour le territoire"* qu'a dévoilée en mars Christophe Béchu, président d'Angers Loire Métropole. Le site de la Petite Vicomté, aux Ponts-de-Cé, accueillera prochainement une centrale photovoltaïque, qui produira près de 11 000 MWh par an : l'équivalent des besoins en énergie d'une ville de 8 000 habitants.

Engagé dès 2009, ce projet porté par la communauté urbaine et la Ville des Ponts-de-Cé avec la société d'économie mixte (SEM) Alter Énergies, vient en effet d'être retenu par la Commission de régulation de l'énergie (CRE). Cette autorité administrative indépendante, chargée de veiller au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz en France, a donné son feu vert pour l'aménagement de la centrale sur un site de 13 hectares, à proximité du pont de Sorges.

Un site autrefois occupé par une ancienne décharge aujourd'hui fermée "*et rendu inutilisable pour plusieurs décennies"*, précise Joël Bigot, maire des Ponts-de-Cé. Inutilisable, excepté pour un projet tel que celui-ci, qui permet à la communauté urbaine de s'inscrire durablement dans les objectifs de transition énergétique inscrits au rang des priorités nationales. Outre la production d'énergie verte, la centrale solaire va en effet contribuer à la réduction des gaz à effet de serre sur le territoire (3 400 tonnes par an). Elle favorisera également les couloirs écologiques identifiés dans le Schéma de cohérence territoriale (Scot) du Pôle métropolitain Loire Angers. À proximité des itinéraires de la Loire à vélo, ce sera un lieu de sensibilisation du public aux énergies renouvelables, avec aire de pique-nique et panneaux pédagogiques qui mettront en valeur l'histoire du lieu. *"Ce projet ouvre de nouvelles perspectives pour la communauté urbaine en matière de valorisation énergétique"*, se félicite Stéphane Piednoir, vice-président chargé de l'Énergie. ■

Un investissement de 8,7 millions d'euros

La construction de la centrale photovoltaïque représentera un investissement de 8,7 millions d'euros, "*sans argent public*", précise Christophe Béchu. Ce projet sera porté par la SEM Alter Énergies, en partenariat avec un opérateur privé, au sein d'une future société dédiée dont la SEM sera l'actionnaire majoritaire. "Énergie Partagée", qui collecte l'épargne des particuliers et l'investit dans des projets de transition énergétique publics, y sera également associée. Par son intermédiaire, les habitants du territoire pourront soutenir ce projet unique en Maine-et-Loire.

Yorino accompagne les autistes et leur famille

Développeur informatique, Arnaud Drazek a mobilisé ses compétences professionnelles pour aider son neveu, autiste, dans ses apprentissages. *"Je voyais ses parents, professeurs des écoles, fabriquer des outils pédagogiques et y passer beaucoup de temps. J'étais en capacité d'automatiser ce travail et de le rendre plus évolutif."* C'est ainsi qu'est né Yorino voici un an : un site internet offrant l'accès à une librairie d'outils pédagogiques, à un réseau social et à des informations sur l'autisme. *"Tous ceux qui ont travaillé à la création du site étaient bénévoles,* souligne Arnaud Drazek. *Aujourd'hui je cherche des personnes ressources prêtes à s'investir pour la communauté Yorino, afin de continuer à offrir un accès gratuit aux familles."*

Arnaud Drazek.

PHILIPPE NOISETTE

La communauté Yorino représente déjà 800 adhérents. *"Elle pourrait s'agrandir encore car nos outils pédagogiques sont potentiellement utilisables par tous les enfants qui souffrent de dyslexie, de dysorthographie ou encore de dysphasie."* ■

www.yorino.org

LE SAVIEZ-VOUS ?

Angers Loire Métropole propose un composteur aux personnes disposant d'un jardin de plus de 100 m², moyennant une participation financière de 20 euros. Inscription avant le 12 mai à la mairie du domicile ou au 0 800 41 88 00 (appel gratuit depuis un poste fixe). Retrait du composteur le 31 mai au centre technique Environnement déchets, 13, boulevard de la Chanterie à Saint-Barthélemy-d'Anjou. Les personnes n'ayant pas de jardin ou d'une surface inférieure à 100 m² peuvent quant à elle bénéficier d'un lombricomposteur. Inscription au 0 800 41 88 00, réunion d'information et retrait du matériel les 27 avril ou 2 mai à 18 h 15.

Nature en fête, du 22 avril au 4 juin

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Aux côtés d'Angers Loire Métropole, une quinzaine de communes du territoire s'associent à l'événement Nature en fête, du 22 avril au 4 juin. Coup d'envoi le 22 avril à Mûrs-Érigné, avec un programme proposant des randonnées, une chasse aux trésors pour les enfants, des balades à dos d'âne et des concerts du trio a capella Garçon S'il vous Plaît.
Pendant plus d'un mois, l'événement Nature en fête permettra de troquer graines et livres (Briollay le 13 mai), de découvrir les plantes (visite botanique du parc de Pignerolle à Saint-Barthélemy-d'Anjou le 14 mai), de s'informer sur le zéro phyto et la gestion différenciée (Les Ponts-de-Cé, du 14 au 20 mai) ou encore de découvrir un marché de produits locaux et artisanaux (Feneu, le 3 juin).
Programme sur www.angersloiremetropole.fr

EN BREF

ÉRIC GROUD, PRÉSIDENT DE VÉGÉPOLYS

Président de la CCI de Maine-et-Loire de 2011 à 2016, Éric Groud a été nommé président de Végépolys par son conseil d'administration. Il succède à Jacques-Antoine Cesbron qui fut président pendant six ans.

NOUVEAUX LOCAUX POUR LA BGE

La Boutique de Gestion Anjou-Mayenne est installée dans de nouveaux locaux, 56, rue Albert-Camus à Trélazé. La BGE propose des rencontres entrepreneuriales, un espace de coworking… 02 41 66 50 07, aidecreationentreprise.fr

HORAIRES D'ÉTÉ DES DÉCHÈTERIES

Jusqu'au 31 octobre, les déchèteries d'Angers Loire Métropole sont ouvertes du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, le samedi de 8 h 30 à 18 h et le dimanche de 8 h 30 à 12 h.

FOIRE D'ANGERS

400 exposants seront présents du 20 au 24 avril au parc des expositions dans les secteurs de la maison, des loisirs et du tourisme, du bien-être… Journées thématiques et animations pour toute la famille. De 10 h à 19 h 30, nocturne jusqu'à 22 h le 22 avril, fermeture à 18 h 30 le 24 avril. www.foire-angers.com

GOBELETS RÉUTILISABLES

Angers Loire Métropole propose gratuitement aux associations, collectivités, entreprises et particuliers, des gobelets réutilisables de 25 cl pour les manifestations culturelles, sportives, professionnelles, ou pour des événements familiaux. Infos : 0 800 41 88 00 (numéro vert, gratuit depuis un poste fixe).

Cours Saint-Laud poursuit son développement

Quatuor 1 et 2 seront livrés courant 2019.

THIERRY BONNET

Cours Saint-Laud, ce programme tertiaire qui mixe logements et immobilier d'affaires, attire et plaît. Alors que la Caisse des dépôts et consignations posait en mars la première pierre des bâtiments Quatuor 1 et 2 destinés à l'accueil de sa direction régionale et de sa direction des retraites et solidarités (soit 350 salariés), Harmonie Services Mutualistes confirmait avoir réservé deux étages du bâtiment Quatuor 3. L'entreprise y installera ses services ressources, soit 130 emplois répartis sur 1 600 m² et deux étages. À ce jour, 49 000 m² d'immobilier d'affaires ont trouvé preneur, sur un objectif de 70 000 m². *"Ce quartier moderne, attractif, et qui repose sur la qualité environnementale, la mixité des usages avec à terme un parc de 215 logements et des services de proximité, sera entièrement pourvu d'ici 2020"*, souligne Christophe Béchu, président d'Angers Loire Métropole. À terme, entre 2 500 et 3 000 emplois sont prévus sur ce nouveau quartier. ■

En mai, plongée dans l'univers du cirque

ROLAND LORENTE

Du 6 au 13 mai, l'école des arts du cirque La Carrière à La Paperie (Saint-Barthélemy-d'Anjou) accueillera les Rencontres régionales des écoles de cirque.
Au programme, des temps d'échanges et de pratiques entre artistes professionnels et élèves, avec un spectacle ouvert au public et gratuit le 6 à 20 h 30. Puis du 9 au 13 mai, place au temps fort cirque "Carrousel" autour de l'univers forain d'autrefois.
Ces cinq jours seront ponctués de spectacles par la Cie 3XRien, de présentations de travaux d'élèves, de créations d'artistes professionnels… Un événement artistique et festif, mis en valeur par une scénographie s'inspirant de l'univers forain de la Belle Époque, sans oublier l'exposition consacrée à l'histoire de l'industrie foraine à Angers. ■
www.artsducirque-lacarriere.fr

INTERVIEW

Sébastien Boudaud

directeur d'Alternatri 49

PHILIPPE NOISETTE

Comment est née Alternatri sur le territoire ?
Concerné depuis toujours par le développement durable et désireux de concilier mes aspirations avec mon activité professionnelle, j'ai voulu réorienter ma carrière dans le champ de l'économie sociale et solidaire. J'ai rencontré alors Alternatri à Laval, une entreprise associative alliant insertion professionnelle et économie circulaire. J'ai créé l'antenne angevine l'an dernier.

Quelles sont les missions d'Alternatri ?
Alternatri accompagne des personnes en difficultés sociales vers un retour à l'emploi, tout en sensibilisant la population au recyclage des déchets. Nos activités sont très diverses. Nous collectons et trions les déchets de bureaux dans tous les types de structures, nous faisons du retrait d'archives lorsqu'elles arrivent à échéance d'obligation de stockage et nous détruisons des documents confidentiels.

Il y a aussi un volet pédagogique à votre activité ?
L'entreprise intervient en effet dans dix-neuf établissements scolaires de la communauté urbaine, dans le cadre d'une expérimentation avec Angers Loire Métropole, pour l'année scolaire 2016-2017. Nous y collectons le papier et sensibilisons également les élèves au tri et au recyclage. ■
www.alternatri.fr

Angers Loire Métropole profite du démarrage des travaux de rénovation du centre de congrès pour réaliser notamment le tronçon de la ligne B entre le boulevard Ayrault et le boulevard Carnot.

Tramway : les travaux de la ligne B commenceront en 2018

Les travaux de la construction de la ligne B du tramway commenceront l'an prochain sur les secteurs Ayrault-Carnot et Bessonneau-Foch. Cette portion sera achevée fin 2019, tout comme le nouveau pont sur la Maine.

En février 2016, les conseillers communautaires optaient à une très large majorité pour un report des travaux de construction de la ligne B du tramway, avec une date butoir : au plus tard en 2019, pour une mise en service commerciale en 2022. Un délai nécessaire afin de ne pas faire peser le financement de cet équipement structurant sur l'impôt.

En cohérence avec ce calendrier, Christophe Béchu, président d'Angers Loire Métropole, a annoncé le démarrage des travaux de la seconde ligne dès 2018. Ils concerneront les tronçons : boulevard Ayrault-boulevard Carnot (de la station Saint-Serge-Université au centre de congrès) ; boulevard Bessonneau-boulevard Foch (de la station centre de congrès à Foch-Maison Bleue).

"La bonne santé financière d'Angers Loire Métropole nous permet de lisser une partie des dépenses liées au projet de tramway, explique Christophe Béchu. *Nous profitons des travaux de rénovation du centre de congrès pour démarrer le chantier du tramway sur ce secteur et les boulevards centraux, avec l'assurance de ne plus y revenir ensuite."*

Trois lignes en 2022

Du boulevard Ayrault au boulevard Foch c'est ainsi près de 1,1 km de ligne qui sera terminé fin 2019. Ce qui signifie que dès la fin de l'année 2020, il sera possible d'emprunter la ligne A (Avrillé - La Roseraie) pour rejoindre le centre de congrès ou l'hôtel de ville. *"L'exploitation de cette partie de la ligne B permettra en outre de faciliter le déroulement de la suite des travaux sur d'autres secteurs"*, ajoute Christophe Béchu.

C'est également à l'été 2019 que sera achevé le nouveau pont sur la Maine dont la construction débutera cet été, en lien avec le projet Cœur de Maine. Cet ouvrage de 130 mètres, dédié au tramway, aux piétons et aux cyclistes, reliera les places Molière et La Rochefoucauld.

Puis à la fin de l'année 2022, la mise en service de la nouvelle ligne permettra l'exploitation de trois lignes commerciales : l'actuelle A, d'Avrillé à la Roseraie ; la B, de Beille-Beille à Monplaisir ; la C, de Belle-Beille à la Roseraie *(voir ci-contre)*.

Elle s'accompagnera en outre d'une refonte du réseau des bus, et de l'ouverture de nouveaux parkings relais, pour offrir aux habitants de la communauté urbaine un réseau de transports en commun performant, qui maillera tout le territoire. ■

RICHEZ ASSOCIÉS

Entre Monplaisir et Belle-Beille, le tramway empruntera en 2022 le boulevard Ayrault puis la place Molière, avant de franchir le nouveau pont sur la Maine.

EN CHIFFRES

130 mètres C'est la longueur du nouveau pont sur la Maine, dont la construction va débuter cet été. Angers Loire Métropole a lancé un appel à contribution pour trouver le nom de cet ouvrage. Les idées et suggestions peuvent être déposées jusqu'au 15 juin au siège de la communauté urbaine, 83, rue du Mail à Angers, ou sur le site internet du tramway : tramway.angersloiremetropole.fr.

50 millions d'euros
Avant la fin du mandat, Angers Loire Métropole aura investi 50 millions d'euros pour la ligne B du tramway : acquisitions foncières, études, pont sur la Maine, tronçons bd Ayrault-bd Carnot / bd Bessonneau-bd Foch.

10 km De Belle-Beille à Monplaisir, la ligne B sera longue de près de 10 km. Elle comptera 19 stations et desservira potentiellement 50 000 habitants et notamment : le campus universitaire, la Technopole, les quartiers Belle-Beille, Grand-Pigeon et Monplaisir, l'hôtel de ville, le théâtre Le Quai, le centre de congrès…

TROIS LIGNES EN 2022

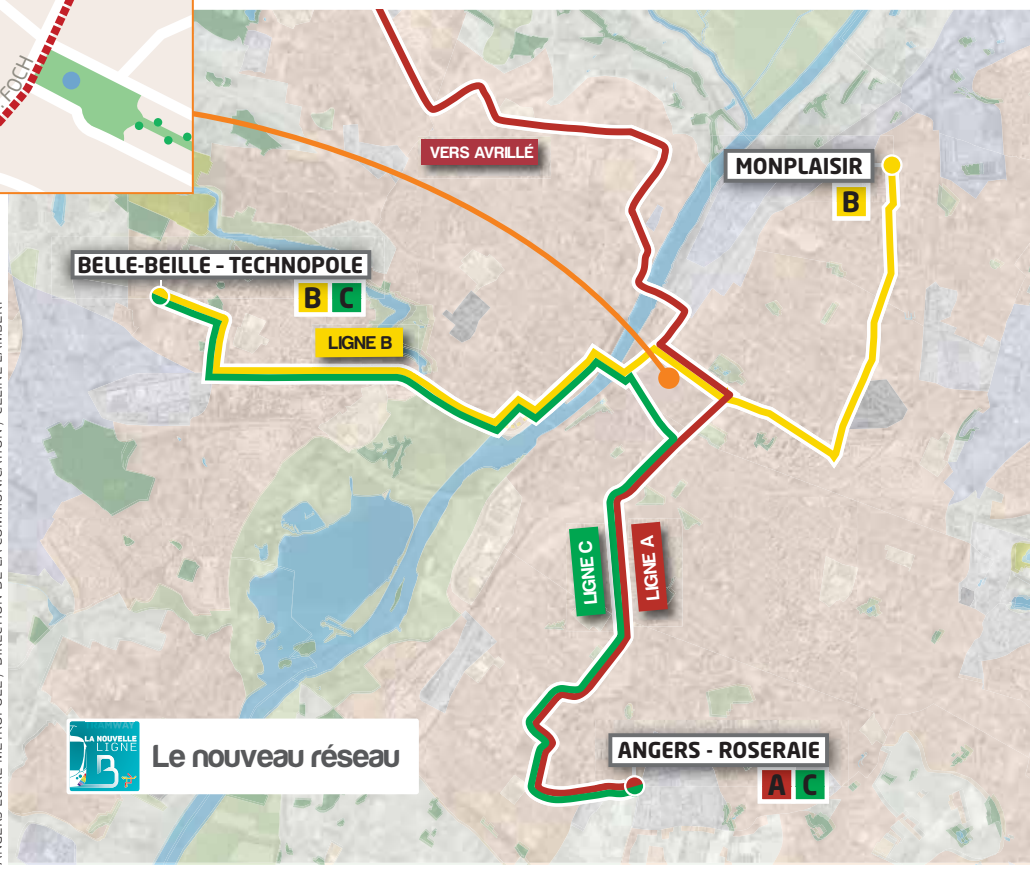

ANGERS LOIRE MÉTROPOLE / DIRECTION DE LA COMMUNICATION / CÉLINE LAMBERT

LE PLANNING DES TRAVAUX

Février 2017 : démarrage des travaux dans le secteur Arts et métiers

Mars 2017 : démarrage des travaux devant le centre de congrès et place Molière

Été 2017 : démarrage des travaux du pont sur la Maine

2018 : démarrage des travaux de la ligne B

2019 : livraison du pont et des tronçons Ayrault-Carnot, Bessonneau-Foch

2020 à 2022 : suite des travaux de la ligne B

2022 : mise en service du nouveau réseau de transport en commun

Un Projet agricole pour le territoire

Pression urbaine, transmission des entreprises, développement économique, environnement : le Projet agricole doit répondre aux enjeux auxquels est confrontée l'agriculture locale à l'horizon 2021.

Près de 340 exploitations, 27 000 hectares de surface en usage agricole, 4 000 emplois sans compter les emplois induits… Qu'il soit question de développement économique, d'aménagement, d'environnement ou de cadre de vie, l'agriculture est une composante essentielle du territoire. Elle est aujourd'hui au cœur de la réflexion menée en collaboration par Angers Loire Métropole et la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire sur le futur Projet agricole. De quoi s'agit-il ? *"D'une feuille de route jusqu'en 2021, autour des enjeux auxquels fait face l'agriculture dans notre environnement périurbain : le renouvellement des chefs d'entreprise et la transmission des exploitations, la préservation des terres agricoles ou encore la formation des jeunes générations par exemple"*, énumère Jean-Louis Demois, vice-président d'Angers Loire Métropole chargé des Territoires ruraux.

Rapprocher production et consommation

Foncier, renouvellement des actifs, développement économique, compréhension des enjeux et environnement : cinq axes principaux ont été retenus. Ils font l'objet d'une réflexion à laquelle sont associés les acteurs du monde agricole et leurs représentants, des maires et vice-présidents d'Angers Loire Métropole, mais aussi l'enseignement supérieur angevin, des scientifiques et chercheurs du territoire. *"Si un premier Projet agricole avait déjà été mis en œuvre par le passé à l'échelle du Pôle métropolitain, c'est la première fois que le monde de la recherche est associé à une telle démarche,* souligne Jean-Louis Demois. *Or, il est très important de faire se croiser l'enseignement, la recherche et les pratiques agricoles."*

C'était d'ailleurs l'objet d'un des ateliers organisés début mars à la Chambre d'agriculture, au cours d'une journée de travail à laquelle étaient invités l'ensemble des partenaires du projet. À partir d'exemples concrets, comme #MeignanneTech, territoire d'expérimentation du numérique en milieu rural, les participants se sont interrogés sur les moyens à mobiliser pour faciliter cette coopération.

Il a également été question du Projet alimentaire territorial (PAT) qui découlera du Projet agricole. Objectif : rapprocher production agricole et consommation, à partir d'un état des lieux de l'existant et du besoin alimentaire exprimé. *"Les habitants du territoire seront associés à la construction de ce projet alimentaire qui concerne chacun d'entre nous"*, précise le vice-président. ■

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

PHILIPPE NOISETTE

Sur le territoire cohabitent maraîchage, horticulture, élevage, viticulture...

Une enquête sur notre vision de l'agriculture

Quelle image avons-nous de la campagne et de l'agriculture locale ? Quelles sont nos habitudes alimentaires et quels circuits de distribution sont privilégiés pour les achats ? Quelle est notre vision du poids de l'agriculture dans l'économie ?
Ces questions et bien d'autres font l'objet d'une enquête, menée pour Angers Loire Métropole et la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire par des étudiants de l'École supérieure d'agricultures (Ésa) et de l'Université catholique de l'Ouest (UCO). L'analyse des réponses va permettre d'enrichir le Projet agricole en cours d'élaboration, dans ses différents aspects : cadre de vie, usage de l'espace, consommation…
Depuis le mois de novembre, près de 500 personnes se sont déjà pliées à cet exercice. Leurs réponses permettent d'esquisser une première représentation du monde agricole. On y apprend par exemple que les personnes interrogées ont d'une façon générale une vision moderne de l'agriculture dans la région angevine. De même, l'agriculture est considérée comme importante pour l'économie locale. Les habitants d'Angers en particulier mettent en avant la capacité du secteur agricole à créer des emplois directs et faire vivre le territoire. Tandis qu'en première et deuxième couronnes angevines, c'est d'abord la vitalité du territoire entretenu par le monde agricole qui est soulignée.
Si les premiers résultats de cette enquête sont riches d'enseignements, ils méritent toutefois d'être affinés en prenant davantage en compte la diversité de la population du territoire (lieu de résidence, âge, niveau d'études, sexe…). Dix minutes suffisent pour répondre aux questions. Les données recueillies restent anonymes et strictement confidentielles. ■
www.angersloiremetropole.fr

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Terres et Terroirs, aux Ponts-de-Cé, un magasin de producteurs locaux.

Le bœuf des basses vallées, 100 % local

PHILIPPE NOISETTE

David Gélineau, à Cantenay-Epinard.

On le trouve dans certaines moyennes et grandes surfaces du territoire, au rayon boucherie et libre-service des enseignes partenaires. Mais aussi depuis l'an dernier au menu des repas préparés par le CCAS de la Ville d'Angers et l'Éparc pour les cantines scolaires notamment. 100 % local, élevé selon des méthodes traditionnelles, le Bœuf des Vallées Angevines par l'Éleveur et l'Oiseau, est produit par neuf éleveurs des basses vallées angevines, réunis dans l'association Éleveurs des Vallées Angevines (EVA).
Créée en 1999, cette association a toujours pour objectifs de *"promouvoir l'agriculture péri-urbaine et de soutenir le maintien des exploitations agricoles dans les basses vallées"*, résume son président, David Gélineau, éleveur à Cantenay-Épinard. Mais aussi, au cœur de cet écosystème remarquable, de participer à la protection de la biodiversité.
Pour cela, les adhérents s'engagent à respecter un cahier des charges très strict. Les bovins de races à viande, limousines et charolaises, doivent bien sûr pâturer dans les basses vallées angevines et sont essentiellement nourris à l'herbe. Les prairies doivent être entretenues pour favoriser la nidification des oiseaux : l'emblématique râle des genêts, mais aussi les oies sauvages, les cigognes, les barges à queue noire… *"Nous n'utilisons ni produit phytosanitaire, ni fertilisant et devons également respecter des dates précises pour la fauche."*
En 2016, 117 bovins ont été vendus sous la marque le Bœuf des Vallées Angevines. Une plus-value pour les éleveurs et une démarche qui contribue à mettre en valeur leurs savoir-faire. ■
leleveuretloiseau.wixsite.com/boeuf49

Les espaces naturels et agricoles occupent **80 %** du territoire de la communauté urbaine. La surface agricole utile représente 27 000 hectares, soit près de 50 %. Sur ce territoire cohabitent maraîchage, horticulture, polyculture, élevage, arboriculture, semence et viticulture.

Le territoire compte **343** exploitations agricoles, soit 4,7 % des entreprises agricoles du Maine-et-Loire. En nombre d'entreprises, Longuenée-en-Anjou et Saint-Clément-de-la-Place sont en tête, suivies de Sainte-Gemmes-sur-Loire et Savennières.

La moyenne d'âge des chefs d'exploitation est de **50 ans** (47 ans à l'échelle du département). D'ici sept ans, la moitié des entreprises sera concernée par le départ en retraite d'un chef d'exploitation.

L'emploi agricole représente **1 400** équivalents temps plein (ETP) et 4 700 ETP induits sur le territoire, soit 4 000 emplois et 13 % des ETP agricoles du Maine-et-Loire.

JA 49 / ARCHIVES

Les agriculteurs attendent le public le 29 avril.

Les jeunes agriculteurs au jardin du Mail

"Agriculteur mais pas seulement" : c'est le thème que les Jeunes Agriculteurs de Maine-et-Loire (JA 49) ont choisi pour l'édition 2017 de "Au Pré d'Angers", le samedi 29 avril au jardin du Mail à Angers. Objectif : montrer que les agriculteurs sont des acteurs à part entière du territoire.

Les informations et animations proposées au grand public seront autant d'occasions d'échanger sur les réalités du métier, les filières animales ou végétales, les innovations mises en œuvre en agriculture, mais aussi de mettre en valeur la diversité des productions locales.

Au programme, présentation et dégustation de produits du Maine-et-Loire, démonstrations de cuisine, de techniques et de matériels, mini-ferme, jeux pour les enfants…

De 10 h à 19 h. Gratuit.

3 QUESTIONS À…

Jean-Louis Demois

vice-président chargé des Territoires ruraux et des rivières

PHILIPPE NOISETTE

Quels sont les objectifs du Projet agricole ?

Construit avec la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire, ce projet qui sera adopté cet été proposera des actions pour répondre aux problématiques auxquelles est confrontée notre agriculture. Qu'il s'agisse d'emploi, de préservation des espaces naturels et agricoles ou encore d'alimentation, ces questions concernent une multitude d'acteurs : les professionnels, leurs représentants à la Chambre d'agriculture, la communauté scientifique, le milieu associatif, le grand public… Le Projet agricole permet d'ouvrir la réflexion sur l'ensemble de ces sujets avec toute la communauté et sera décliné dans un programme d'actions. Dans un second temps, il débouchera sur un projet alimentaire territorial ou PAT.

Qu'est-ce qu'un projet alimentaire territorial ?

Prévu dans la loi d'avenir pour l'agriculture, le PAT doit permettre de rapprocher la production et la consommation, de renforcer les liens entre l'agriculture et les consommateurs que nous sommes. Donc de soutenir la structuration et la consolidation des filières, de développer la consommation de produits locaux et de valoriser nos terroirs. Avec une première étape qui passe par l'enquête menée par les étudiants de l'Ésa et de l'UCO à laquelle j'invite chacun à participer.

Comment la communauté urbaine peut-elle agir sur ces questions ?

Nous pouvons donner les bonnes impulsions en faisant se rencontrer différents acteurs comme l'a fait la Ville d'Angers par exemple en mettant en relation l'Éparc et l'association Éleveurs des Vallées Angevines. Un type de partenariat essentiel pour favoriser le développement des filières locales et valoriser nos atouts. Dans ce domaine, clairement, le local donne du sens. ■

PHILIPPE NOISETTE

Saint-Sylvain-d'Anjou (Verrières-en-Anjou)

Unique en France, le château à motte a rouvert ses portes

Cette année, la saison du château à motte s'annonce bien remplie. Jusqu'au 8 octobre, le public pourra le redécouvrir à l'occasion de nombreuses animations. "*Nous avons étoffé la programmation, habituellement cantonnée à quelques week-ends estivaux, pour mieux valoriser cette reconstitution de château à motte unique en France*", indique Joël Clatot, adjoint à la Culture de Verrières-en-Anjou. Ainsi, la commune a investi dans un nouveau bâtiment d'accueil et a confié l'animation du site durant toute la saison à une équipe de trois personnes. Au programme, des visites guidées durant les vacances scolaires, du mercredi au dimanche, et tous les week-ends hors vacances scolaires, ainsi que de nombreux rendez-vous pour toute la famille: spectacles nocturnes, cinéma en plein air, fauconnerie, vidéo mapping avec projection et mise en lumière ou encore visites théâtralisées… Et le dimanche 16 avril, rendez-vous pour une chasse aux œufs de 14 h à 19 h.

Parc André-Delibes, 02 41 05 89 31. www.ville-saint-sylvain-anjou.fr

EN BREF

Sur le territoire

VILLES SPORTIVES

Avrillé, Les Ponts-de-Cé et Verrières-en-Anjou ont obtenu le label "Ville active et sportive", décerné par le ministère de la Jeunesse, de la ville et des sports. Ce label récompense les communes qui développent des politiques volontaristes pour promouvoir l'activité physique et sportive.

Écouflant

COURSE À PIED

Rendez-vous pour les premières Foulées d'Écouflant dans le cadre des Sablières et des basses vallées le 23 juin à partir de 18 h 30 avec le relais des Sablières (deux boucles de 3,4 km) et le challenge des basses vallées (21 km). lesfouleesdecouflant@gmail.com

Les Ponts-de-Cé

L'ART EN CÉ JARDINS

Visites de jardins de particuliers et découvertes artistiques le 25 juin. www.ville-lespontsdece.fr

Sainte-Gemmes-sur-Loire

Un éco-label pour le lycée du Fresne

Depuis plusieurs années, l'établissement agricole agit pour limiter son impact sur l'environnement et travaille sur la gestion écologique de ses espaces verts. Fin 2016, c'est donc tout naturellement que le lycée a obtenu le label Éco-Jardin qui récompense les bonnes pratiques des espaces verts ouverts au public. Sept critères, incluant le bannissement des produits phytosanitaires, la protection de la biodiversité et la sensibilisation des visiteurs et usagers du site, sont évalués. Tout au long de cette démarche, les élèves ont pris part à la gestion du lieu afin de les sensibiliser à ce type de démarche écologique.

PHILIPPE NOISETTE

Basses vallées angevines

Dans l'objectif des deux photographes

Lorsque deux passionnés de naturalisme, d'ornithologie et de photographie décident de partager avec le public leur amour pour la faune, la flore et les paysages des basses vallées angevines, cela donne un très beau livre de photos. *"Aucun ouvrage ne traitait de ce site inondable qui régule le débit de la Sarthe, de la Mayenne et du Loir, alors j'ai proposé à mon ami photographe animalier Louis-Marie Préau de travailler sur ce projet avec moi et nous nous sommes lancés"*, raconte Francis Cauet.
Amis de longue date, Francis Cauet et Louis-Marie Préau ont rassemblé des images amassées aux cours des cinq dernières années, pendant leurs observations patientes de cet écosystème si particulier. Fleurs typiques, comme la fritillaire pintade, ou oiseaux caractéristiques, comme le râle des genêts ou le balbuzard pêcheur, dévoilent leur beauté dans cet ouvrage de 176 pages.
"Avec 6 000 hectares de surface, entre Châteauneuf-sur-Sarthe et Bouchemaine, les basses vallées forment l'un des plus grands territoires inondables, mais restent encore méconnues du grand public, c'est pourquoi nous voulons faire découvrir ces paysages magnifiques, typiquement angevins."
Pâturages inondés l'hiver, aigrettes prêtes à l'envol, renard à l'affût dans une prairie… Les superbes photos des deux complices reflètent la poésie de la nature et leur amour pour ce site singulier. ■

"Basses vallées angevines, nature discrète et sauvage", 176 pages, 145 photos, 35 euros. www.basses-vallees-angevines.fr

PHILIPPE NOISETTE

Francis Cauet (à gauche) et Louis-Marie Préau.

Les-Ponts-de-Cé

INTERVIEW

Michel Lenoir

président de l'association Fabrik Café

PHILIPPE NOISETTE

Que fait l'association Fabrik Café ?
Le Fabrik Café est avant tout un lieu de convivialité, au sein duquel les participants se transmettent leurs savoirs. Nous faisons de la réparation d'objets, comme des vélos ou des meubles en bois donnés par nos partenaires, dans notre atelier situé à la Ressourcerie des Biscottes. Tous les mercredis après-midi, nous comptons une vingtaine de participants encadrés par une dizaine de bénévoles.

Pourquoi avoir créé ce lieu ?
À l'origine de sa création, il y a cinq associations, Emmaüs, ATD Quart-Monde, la Ressourcerie, le Secours Catholique et les Jardins de Cocagne, suite au constat de la présence de personnes désœuvrées dans la rue. L'idée est donc de leur proposer une occupation et de redonner une dignité à des réfugiés n'ayant pas accès au marché du travail ou aux habitants qui en sont éloignés.

Est-ce que cela fonctionne ?
Nous recevons une grande majorité de migrants, qui sont très demandeurs de ce type d'activités. Ils sont heureux de retrouver une utilité sociale en mobilisant leurs savoir-faire pour réparer des objets qui auraient été jetés. ■

Ressourcerie des Biscottes, 19, avenue du Moulin-Marcille, 02 41 88 85 65. fabrikcafe@yahoo.com

Soulaire-et-Bourg

Le village aux deux églises

Voilà 226 ans que les villages de Soulaire au sud, et de Bourg au nord, ont choisi de s'unir pour ne former qu'une seule commune. Un seul petit kilomètre sépare les deux entités qui comptent chacune un cimetière et une église. *"Mais c'est encore inscrit dans l'esprit des habitants*, note le maire, Jean-François Raimbault. *C'est pour cela d'ailleurs que nous avons choisi d'aménager un lotissement de 42 maisons à Soulaire sur l'axe vers Bourg. Fin 2018, on aura réduit la distance entre les deux villages de 300 ou 400 mètres..."* Au quotidien, toutes les initiatives sont bonnes pour rapprocher les deux bourgs et leurs habitants. Comme la journée citoyenne organisée pour la première fois en octobre dernier. Peinture, nettoyage, petites réparations...: une centaine de personnes ont travaillé aux côtés des élus et du personnel communal. *"Au-delà du travail réalisé, qui a représenté un total de 600 heures, ce fut une matinée enrichissante sur le plan humain"*, souligne le maire. À tel point qu'une seconde édition est déjà programmée le 20 mai et que le maire est devenu un "ambassadeur" de la journée citoyenne. *"À la demande de l'Observatoire national de l'action sociale, je suis intervenu dans de nombreuses villes pour en présenter le principe. D'ailleurs, neuf communes d'Angers Loire Métropole s'y associent le 20 mai."*

PHILIPPE NOISETTE / ARCHIVES

En octobre, une centaine d'habitants ont participé à la première journée citoyenne.

La carte équestre

Cette commune qui bénéficie de l'environnement privilégié des basses vallées angevines est logiquement tournée vers le monde agricole, et notamment vers les activités équestres. *"Les Écuries Monclin, dont la renommée sur les champs de courses n'est plus à faire, comme les Écuries d'Air Pur qui accueillent de jeunes enfants, ou le centre d'entraînement Guilloux font rayonner la commune bien au-delà du département"*, souligne Jean-François Raimbault. Du côté des projets, outre le lotissement communal, le mandat sera marqué par la réalisation de nouveaux vestiaires et d'une salle de convivialité au stade, la réflexion sur la sécurisation des entrées du bourg et le développement du commerce. Un objectif qui nécessite, pour être viable, l'arrivée de nouveaux habitants dans la commune. ■

PHILIPPE NOISETTE

Le maire, Jean-François Raimbault.

PHILIPPE NOISETTE

Au départ de Soulaire-et-Bourg, les itinéraires de randonnée pédestre permettent de découvrir les basses vallées angevines.

REPÈRES

POPULATION: 1 499 habitants
SITUATION: 12 kilomètres au nord d'Angers
À DÉCOUVRIR: les itinéraires de randonnées pédestres au cœur des basses vallées angevines
SITE INTERNET: www.soulaireetbourg.mairie49.fr

LE TEMPS EST INCERTAIN...
Mais ils jouent quand même! Installée au haras de la Rousselière à Soulaire-et-Bourg, la compagnie de théâtre a fêté ses dix ans l'été dernier. Cet été, les comédiens reprennent leur tournée des villages avec "Danser à Lughnasa" de Brian Friel. Du 1er juillet au 11 août, la pièce sera jouée dans plus d'une vingtaine de communes de la région Pays de la Loire, dont, sur le territoire: le 3 juillet à Soulaire-et-Bourg, le 5 à Écouflant, le 19 à Feneu, le 29 à Cantenay-Épinard, le 2 août à Saint-Sylvain-d'Anjou, le 9 au Plessis-Macé, le 10 à Briollay et le 11 à Villevêque. www.le-temps-est-incertain.com

L'ANNÉE DE LA ROSE À TERRA BOTANICA

TERRA BOTANICA

Le parc à thème ludique et pédagogique sur le végétal fait le plein de nouveautés pour sa 8e saison et célèbre la rose en Anjou avec plus de 110 variétés, 2000 rosiers et 500 nouveaux plants à découvrir dans la nouvelle roseraie. Autres nouveautés : la métamorphose de l'Ogre végétal et son nouveau spectacle sur les contes et les légendes de l'Anjou, mais aussi Graines d'aventure, un espace de jeu couvert, destiné aux plus jeunes.
Moyennant 5 euros de location pour la journée, le visiteur peut également désormais s'équiper d'un terminal numérique pour réaliser des défis, résoudre des énigmes et découvrir autrement les mystères du monde végétal. Sans oublier les nouveaux spectacles, ateliers, attractions et animations.
Entrée à 10 euros pour les habitants du Maine-et-Loire, jusqu'au 30 avril. www.terrabotanica.fr

NATURE en Fête !

ANIMATIONS NATURE

22 AVRIL AU 4 JUIN 2017

angersloiremetropole.fr

angers loire métropole
communauté urbaine

© Direction Communication et rayonnement Ville d'Angers - Angers Loire Métropole / graphisme : CL, idée originelle Agathe Reinnel / 02-2017